

# UNIMEV SIGNATAIRE DU CONTRAT DE FILIÈRE TOURISME D’AFFAIRES ET DE CONGRÈS !



Publié le 20/04/2018

À l’occasion du Salon Heavent Meetings à Cannes, le 20 mars, la région Sud Provence-Alpes-Côte d’Azur, l’État et Provence Côte d’Azur Events (PCE) ont signé un contrat de filière Tourisme d’affaires et de congrès. Grâce à ce contrat, la Région veut fédérer l’ensemble des acteurs régionaux pour stimuler l’essor de la filière.

Établi pour 3 ans, ce contrat est le point de départ d'une démarche d'accueil de grands événements et de leurs participants. Cet engagement veut mobiliser les acteurs du territoire avec une offre de services d'excellence autour d'un but collectif à vision de compétitivité. En travaillant avec des acteurs variés tels que les métropoles Nice Côte d'Azur et Toulon Méditerranée, des destinations touristiques comme Cannes ou Avignon, des fédérations professionnelles, les chambres de commerce, etc. la Région stratégise son action autour de 4 actes principaux :

1. Faire partie des destinations leaders européennes en matière de grands événements économiques ;
2. Renforcer les synergies des professionnels du tourisme d'affaires et des congrès et viser l'excellence de l'accueil ;
3. Canaliser de grands événements à long terme ;
4. Valoriser la démarche collective de la filière, en particulier en matière de retombées économiques pour le territoire.

Ces 4 axes d'actions servent une ambition de leadership de la Région au travers de l'excellence de ses accueils ainsi qu'une augmentation durable de la compétitivité, des secteurs à la fois publics et privés. Grâce à la mutualisation de moyens humains, techniques et financiers, les signataires de ce contrat espèrent valoriser les filières d'excellence régionale, et favoriser l'implantation de nouveaux talents, et accompagner le tourisme d'affaires de demain : un tourisme innovant et ancré dans une logique de développement durable.

Les partenaires ont donc favorisé la création d'un cadre de gouvernance innovant et coopératif à travers la mobilisation et la fédération des partenaires économiques et institutionnels de la filière, ainsi que le co-pilotage du contrat par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'État et le PCE. La Région a par ailleurs lancé un programme ambitieux pour répondre à cette stratégie : l'« Attract Congresses and Events », un organisme dédié à l'accueil d'événements d'envergure nationale et internationale.

Pour en savoir plus, télécharger le dossier de presse ci-dessous.